



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

T-ES(2016)19_fr

COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

Rapport

16^e réunion

Lyon, 23-25 novembre 2016

Établi par le secrétariat du Comité de Lanzarote

1. Le Comité des Parties (ci-après, « le Comité de Lanzarote » ou « le Comité ») à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (ci-après « la Convention de Lanzarote » ou « la Convention ») a tenu sa 16^e réunion du 23 au 25 novembre 2016 à Lyon. L'ordre du jour de la réunion, tel qu'il a été adopté, figure à l'annexe I. La liste des participants fait l'objet de l'annexe II.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RATIFICATIONS DE LA CONVENTION DE LANZAROTE

2. M. JANIZZI (Luxembourg), Président du Comité de Lanzarote, ouvre la réunion et se félicite de la récente ratification de la Convention par l'Estonie (dépôt de l'instrument de ratification le 22 novembre 2016 ; entrée en vigueur le 1^{er} mars 2017). Avec cette ratification supplémentaire, la Convention de Lanzarote compte 42 Parties.

2. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE LANZAROTE

2.1 1^{er} cycle de suivi/1^{er} rapport de mise en œuvre « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance – le cadre » : échange de vues fondé sur le tableau des suites données par les Parties aux recommandations du Comité

3. Le Comité prend note des initiatives/mesures prises pour donner suite à son 1^{er} rapport de suivi, telles que répertoriées dans le document T-ES(2016)16bil. Il est rappelé aux Parties qu'elles peuvent envoyer d'éventuelles informations complémentaires au Secrétariat (lanzarote.committee@coe.int) dès qu'elles sont disponibles.

4. Les Parties qui n'ont pas transmis d'informations sont encouragées à le faire en remplissant le tableau reproduit dans le document T-ES(2016)07 et en l'envoyant au Secrétariat (lanzarote.committee@coe.int).

2.2 1^{er} cycle de suivi/2^e rapport de mise en œuvre « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance – Les Stratégies » : analyse des informations complémentaires communiquées en réponse à la question 7 (Programmes ou mesures d'intervention préventive) du questionnaire thématique, fondée sur les observations de la Rapporteuse

5. Il est rappelé que, lors de ses précédentes réunions (voir en particulier le § 7 de la [liste des décisions de la 14^e réunion](#), 15-17 mars 2016), le Comité de Lanzarote avait décidé que le champ de la question 7 « Programmes ou mesures d'intervention préventive » devait être élargi aux programmes ou mesures d'intervention destinés aux personnes, y compris d'âge mineur, condamnées ou soumises à des procédures pénales pour des infractions établies conformément à la Convention. Il est également rappelé qu'à cet effet, il a été demandé aux Parties de répondre à des questions supplémentaires afin d'obtenir des informations sur la mise en œuvre des articles 15, 16 et 17 de la Convention de Lanzarote.

6. La Rapporteuse, Mme DE CRAIM (Belgique), informe le Comité qu'elle a reçu des informations complémentaires de la part de 12 des 26 Parties faisant l'objet d'un suivi. Il a donc été demandé aux Parties restantes d'étudier les observations formulées par la Rapporteuse et d'indiquer à qui elles devraient être adressées, ainsi que de soumettre toute information complémentaire pertinente.

7. Le Comité poursuit son travail d'analyse concernant la question 7 sur la base des observations complémentaires présentées par la Rapporteuse. En particulier, Mme DE CRAIM souligne que les programmes ou mesures d'intervention doivent être proposés ou promus à toutes les étapes de la procédure judiciaire, et donc également lorsqu'une personne est soupçonnée d'avoir commis une infraction à caractère sexuel, mais n'a pas encore été jugée ou condamnée. Elle indique que plusieurs pays ont mis en place de tels programmes dans le cadre des mesures judiciaires alternatives pour les personnes qui ont des comportements sexuels déviants et font l'objet de procédures judiciaires.

8. Au cours de la discussion qui s'ensuit, il est convenu que les Parties devraient régulièrement examiner l'efficacité des programmes ou mesures d'intervention qu'elles ont adoptés, et disposer d'outils ou de procédures permettant de limiter les éventuels risques de récidive.

9. S'agissant du cas particulier des délinquants mineurs, le Comité estime que, pour répondre aux besoins liés au développement des enfants qui ont commis des infractions à caractère sexuel, y compris ceux en deçà de l'âge de la responsabilité pénale, il est important que soient mis en place des programmes ou mesures permettant de traiter leurs problèmes de comportement sexuel.

10. Compte tenu des discussions sur les observations examinées lors de la présente réunion et des réunions précédentes, le Comité charge le Secrétariat d'élaborer sur cette base les parties correspondantes du rapport de mise en œuvre.

2.3 2^e cycle de suivi « Les effets dangereux des interactions de l'enfant par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC) » : à partir des propositions formulées par le Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels commis à l'encontre d'enfants, décision concernant les points à faire figurer dans le questionnaire qui lancera le suivi

11. Tout d'abord, il est rappelé que lors de sa [15^e réunion](#) (14-17 juin 2016), le Comité de Lanzarote avait décidé que le 2^e cycle de suivi devrait porter sur « Les effets dangereux des interactions de l'enfant par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC) », et avait chargé le Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels commis à l'encontre d'enfants de procéder à un premier échange de vues sur les questions à aborder dans ce cycle de suivi.

12. En sa qualité de président dudit groupe de travail, M. JANIZZI informe le Comité que, tout d'abord, le groupe de travail a observé que la notion d'« effets dangereux » risquait d'être mal interprétée (par exemple, en faisant indûment porter l'attention sur le comportement des enfants). Le groupe de travail suggère donc que le Comité envisage de modifier le titre afin de l'aligner sur les titres du premier cycle de suivi¹ et du cycle de suivi urgent², qui mettent l'accent sur la protection des enfants contre des comportements criminels précis.

13. M. JANIZZI indique ensuite que le groupe de travail a constaté que les TIC ne sont expressément mentionnées que dans quelques dispositions de la Convention de Lanzarote. Le groupe de travail est toutefois d'avis que la Convention peut être interprétée de manière dynamique, c'est-à-dire que les Parties peuvent décider d'un commun accord que toute infraction visée par la Convention peut être rendue possible ou facilitée par l'utilisation des TIC

¹ La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance.

² Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels

(même si les dispositions correspondantes de la Convention n'énoncent pas le recours possible aux TIC pour commettre l'infraction).

14. Le groupe de travail a ensuite examiné et approuvé la proposition du président visant à rédiger un document du type « observation générale » ou « document d'orientation » pour préciser l'interprétation donnée par les Parties à la Convention de Lanzarote à l'heure où les TIC évoluent plus vite que les juristes ne peuvent préparer de nouvelles lois. Il a été souligné que ce document devrait être rédigé avant de lancer le 2^e cycle de suivi afin d'aider les Parties à bien comprendre le questionnaire.

15. Enfin, M. JANIZZI explique qu'en ce qui concerne les thèmes sur lesquels le 2^e cycle de suivi pourrait se concentrer, le groupe de travail a choisi les tendances/comportements suivants parmi tous ceux évoqués au cours de sa réunion :

- images et contenus sexuels autoproduits (SGIM) et sexting ;
- contrainte et extorsion sexuelles ;
- sex-chatting.

16. Le Comité de Lanzarote procède à un échange de vues sur les suggestions qui précèdent et prend les décisions suivantes :

- le 2^e cycle de suivi devrait s'intituler « Protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) » et s'intéresser en priorité aux images et contenus sexuels autoproduits (SGIM) et au sexting, ainsi qu'à la contrainte et l'extorsion sexuelles ;
- une déclaration interprétative (« note d'orientation » ou équivalent), par laquelle les Parties conviennent d'une interprétation dynamique commune de la Convention de Lanzarote, devrait être élaborée avant le lancement concret du 2^e cycle de suivi ;
- une réunion conjointe du groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre des enfants et du Bureau devrait être organisée fin janvier/début février pour élaborer les projets de questionnaire et de document interprétatif évoqués plus haut en vue de l'examen de ces documents lors de la 17^e réunion du Comité (1-3 mars 2017) ;
- la composition du groupe de travail devrait être élargie afin de l'ouvrir à un ou deux experts en matière de TIC.

17. En outre, le Comité se félicite que M. HARRISON (chef de l'unité « Exploitation sexuelle des enfants sur Internet », [Alliance mondiale WePROTECT](#)) ait accepté de se joindre à son groupe de travail.

2.4 Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre des enfants : décision sur les initiatives à prendre, sur la base des suggestions finales formulées par le groupe

18. Le Comité de Lanzarote décide que le 2^e cycle de suivi ne portera pas sur le sex-chatting mais, faute de temps, ne prend aucune décision sur les autres suggestions formulées par le groupe de travail.

2.5 Suivi urgent « Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels » : adoption d'un rapport sur la situation, fondé sur l'analyse des informations reçues en réponse au questionnaire ciblé

19. M. JANIZZI rappelle que, à sa dernière réunion, le Comité avait décidé d'envoyer un questionnaire ciblé à toutes les Parties en leur demandant de répondre avant le 15 septembre 2016 afin de pouvoir examiner les réponses dès la présente réunion.

20. Mme SCAPPUCCI (Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote) déclare que presque toutes les Parties ont répondu. Elle se félicite que les réponses aient été si nombreuses et qu'elles proviennent également d'autres parties prenantes que les Parties à la Convention ; en outre, elle se réjouit des commentaires reçus à la suite de la diffusion de l'avant-projet de rapport avant la réunion.

21. Le Comité de Lanzarote examine le projet de rapport ainsi que les commentaires et les propositions de modifications soumis avant et pendant la réunion. L'échange de vues porte en particulier sur les moyens d'améliorer la structure du rapport et de condenser son contenu. Il est souligné qu'une section décrivant avec précision le champ d'étude du rapport devrait figurer en début de texte, tandis que l'information concernant le manque de données devrait être déplacée vers la fin du document.

22. Le Comité de Lanzarote charge le Secrétariat de préparer une version révisée du projet de rapport sur la base des discussions qui précèdent, en temps utile pour lui permettre de l'examiner en vue de son adoption à sa 17^e réunion (1-3 mars 2017).

3. ÉCHANGE D'INFORMATIONS, D'EXPÉRIENCES ET DE BONNES PRATIQUES

3.1 Lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants commis sur Internet : présentation de l'Alliance mondiale WePROTECT, M. HARRISON (Chef de l'Unité « Exploitation sexuelle des enfants sur Internet »)

23. M. HARRISON explique au Comité que l'[Alliance mondiale WePROTECT](#) est un mouvement international qui se consacre à l'action nationale et mondiale pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants sur internet. WePROTECT a pour mission de mobiliser un mouvement mondial, de changer les mentalités face à l'exploitation sexuelle des enfants sur internet, et de parvenir ainsi à détecter et protéger davantage de victimes, à arrêter davantage de criminels et à éradiquer cette forme de criminalité.

24. À cet effet, l'Alliance mondiale WePROTECT concentre ses efforts sur les axes suivants :

- susciter un haut niveau d'engagement de la part des gouvernements, des industries du secteur technologique, des organisations internationales et de la société civile pour combattre cette forme de criminalité ;
- promouvoir des programmes d'action complets au niveau national grâce au [programme d'action-type](#) de WePROTECT et au [Fonds pour mettre fin à la violence à l'égard des enfants](#).

25. Le Comité salue cet engagement politique de haut niveau et apprécie en particulier que le programme d'action-type suive l'approche multidisciplinaire et globale de la Convention de Lanzarote.

3.2 Échange de vues avec M. LE COZ, Président du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)

26. M. LE COZ commence sa présentation en soulignant les différences entre le GRETA (organe indépendant, assurant un suivi des Parties pays par pays) et le Comité de Lanzarote (les représentants des Parties assurent un suivi comparatif mutuel sur des thèmes précis). Ensuite, il présente [le travail du GRETA](#) en mettant l'accent sur la protection des enfants contre la traite aux fins d'exploitation sexuelle. Il souligne également que le [6^e rapport général du GRETA](#) comprendra un chapitre consacré à la traite des enfants.

27. Le Comité de Lanzarote remercie M. LE COZ de sa présentation et se déclare prêt à coopérer avec le GRETA sur les questions d'intérêt commun.

3.3 Présentation des initiatives pertinentes de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

28. Le Comité de Lanzarote prend note des activités récentes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans le cadre des travaux réalisés par son Réseau des parlementaires de référence contre la violence sexuelle à l'égard des enfants, présentées par Mme PECKOVÁ (République tchèque, membre de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'APCE).

29. En outre, le Comité de Lanzarote prend note du fait que le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe n'a pas pris de nouvelle initiative consacrée spécifiquement à la protection des enfants contre les violences sexuelles depuis sa dernière session.

3.4 Débriefings sur la participation du Comité de Lanzarote à des événements extérieurs

30. Les membres du Comité de Lanzarote n'ayant pas participé à des événements extérieurs depuis la dernière réunion du Comité, il n'est pas fait de débriefing.

3.5 Présentation des activités pertinentes d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, d'experts ainsi que de services du Conseil de l'Europe

3.5.1 1^{ère} réunion du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), 28-29 septembre 2016, Strasbourg

31. La Présidente du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), Mme VERZIVOLLI, rappelle que ce Comité a été créé pour orienter les travaux intergouvernementaux dans le domaine des droits de l'enfant, en particulier pour superviser la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2016-2021. Elle informe le Comité de Lanzarote des principales questions débattues lors de la première réunion du CAHENF, dont le rapport peut être consulté [en ligne](#).

3.5.2 Conférence sur [les droits de l'enfant dans le contexte de la crise migratoire et dans l'environnement numérique](#), 3-4 novembre 2016, Tallinn

32. Le débriefing ne peut avoir lieu faute de temps. Un résumé de la conférence peut être consulté [en ligne](#).

3.5.3 Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) : discussion thématique sur l'âge de consentement dans le contexte des violences sexuelles à l'encontre des enfants, 7 novembre 2016, Strasbourg

33. Mme SCAPPUCCI informe le Comité de Lanzarote qu'elle a présenté au GREVIO les dispositions de la Convention de Lanzarote relatives à l'âge de consentement. Cette présentation avait été demandée dans le cadre de la collecte d'informations du GREVIO sur l'infraction pénale de viol auprès des Parties à la Convention d'Istanbul. La question de l'âge de consentement sera étudiée dans ce contexte après examen des informations fournies par un nombre suffisant de Parties. Il est rappelé que le GREVIO effectue des évaluations pays par pays et qu'il n'a que récemment commencé son premier cycle de suivi (procédure d'évaluation de référence).

3.5.4 Conférence de Wilton Park : « La protection des enfants contre la violence : les prochaines étapes pour des stratégies efficaces », 9-11 novembre 2016, Steyning

34. Le débriefing ne peut avoir lieu faute de temps. Un résumé de la conférence peut être consulté en ligne.

3.5.5 2^e édition de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, 18 novembre 2016

35. M. POUTIERS (Secrétaire du Comité de Lanzarote) informe le Comité que la 2^e édition de la Journée européenne a confirmé le succès de l'édition de 2015. De nombreuses personnalités de premier plan du Conseil de l'Europe et des États membres ont envoyé des messages vidéo ou des déclarations écrites, au total dans 23 langues différentes, pour soutenir la Journée européenne. En outre, le Conseil de l'Europe a été informé que des activités ont été organisées à cette occasion dans pas moins de 16 pays. Les descriptions de ces activités, ainsi que tous les messages envoyés, peuvent être consultés en ligne.

36. Mme SCAPPUCCI informe le Comité de Lanzarote de sa participation au tout premier Forum mondial pour les survivants adultes d'exploitation ou d'abus sexuels dans l'enfance, organisé par ECPAT International à l'occasion de la 2^e Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Le forum, accueilli le 18 novembre 2016 dans les locaux du Conseil de l'Europe, a permis aux personnes concernées d'échanger sur une série de questions et d'élaborer un cadre d'action commun.

37. L'une des principales conclusions du forum consiste à élaborer un protocole énonçant des lignes directrices sur la façon d'associer efficacement les adultes ayant subi une exploitation ou des abus sexuels dans l'enfance au travail de sensibilisation et d'élaboration de politiques. Il est espéré que, lorsque ce protocole aura été rédigé, les représentants des personnes concernées auront la possibilité de le présenter au Comité de Lanzarote.

38. Mme SCAPPUCCI souligne en outre que le Forum mondial a été extrêmement enrichissant pour tous les participants. Tous ont espéré que d'autres rencontres de ce type puissent avoir lieu, notamment au niveau régional et national. Globalement, il a été souhaité que l'on saisisse davantage d'occasions d'écouter les victimes et de travailler avec elles, car il est essentiel de s'appuyer sur l'expérience de ces personnes pour mettre en place des mesures de protection efficaces pour les enfants. Dans ce contexte, il est suggéré d'inviter un ou plusieurs adultes concernés aux conférences portant sur des questions relatives à la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. La cérémonie prévue pour célébrer le 10^e anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention de Lanzarote est mentionnée comme une telle occasion.

3.5.6 Débriefing de la visite d'étude à INTERPOL pour le renforcement des capacités, 22 novembre 2016

39. Le Comité de Lanzarote se félicite de l'occasion qui lui a été donnée de s'informer plus en détail sur les instruments pertinents d'INTERPOL et envisage avec intérêt d'intensifier la coopération.

4. QUESTIONS PROCEDURALES

4.1 Participation éventuelle de nouveaux observateurs aux réunions du Comité de Lanzarote

40. Le Comité de Lanzarote examine les demandes qui lui ont été soumises par [« Hope for Children » UNCRC Policy Center](#) et par l'[Independent Inquiry into Child Sexual Abuse](#) (IICSA). Il décide d'inviter « Hope for Children » UNCRC Policy Center en tant qu'observateur à ses prochaines réunions. Malgré l'intérêt de l'action de l'IICSA et la vaste expérience que cette organisation pourrait partager avec lui, le Comité de Lanzarote n'a pas pu lui accorder le statut d'observateur, car le travail de l'IICSA se limite à un pays seulement alors que les représentants de la société civile au sein du Comité de Lanzarote sont censés exprimer les préoccupations et partager les expériences de plusieurs pays. Le Comité a également relevé que l'action de l'IICSA concerne principalement le Royaume-Uni, qui à ce jour n'est pas Partie à la Convention de Lanzarote.

4.2 Adoption de la liste des décisions de la 16^e réunion

41. Le Comité de Lanzarote adopte la [liste des décisions](#) de la présente réunion.

5. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS ET ADOPTION DE LA LISTE DES DÉCISIONS DE LA PRÉSENTE RÉUNION

42. Le Comité de Lanzarote prend note des dates de ses prochaines réunions :

- 17^e réunion : 1-3 mars 2017, Strasbourg
- 18^e réunion : 10-12 mai 2017, Strasbourg
- 19^e réunion : 25-27 octobre 2017, Lanzarote (lieu à confirmer)

Annexe I

Ordre du jour

1. **Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et rapport sur l'état des ratifications de la Convention de Lanzarote**
2. **Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**
 - 2.1 1^{er} cycle de suivi/1^{er} rapport de mise en œuvre « *La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance – le cadre* » : échange de vues fondé sur le tableau de suivi donné par les Parties aux recommandations du Comité
 - 2.2 1^{er} cycle de suivi /2^{ème} rapport de mise en œuvre « *La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance – les Stratégies* » : analyse des informations complémentaires communiquées en réponse à la question 7 (Programmes ou mesures d'intervention préventive) du questionnaire thématique, en se fondant sur les observations des rapporteurs
 - 2.3 2^{ème} cycle de suivi « *Les effets dangereux des interactions de l'enfant par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC)* » : à partir des propositions formulées par le Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels commis à l'encontre d'enfants, décision concernant les points à faire figurer dans le questionnaire qui lancera le suivi
 - 2.4 Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre des enfants : décision quant aux initiatives à prendre, en s'appuyant sur les dernières suggestions formulées par le Groupe
 - 2.5 Suivi urgent « *Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels* » : adoption d'un rapport sur la situation, fondé sur l'analyse des informations reçues en réponse au questionnaire ciblé
3. **Echange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**
 - 3.1 *Lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants commis sur Internet* : présentation de l'Alliance mondiale WePROTECT, M. HARRISON (Chef de l'Unité « Exploitation sexuelle des enfants sur Internet ») [à confirmer]
 - 3.2 Echange de vues avec M. LE COZ, Président du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)
 - 3.3 Présentation des initiatives pertinentes de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
 - 3.4 Participation du Comité de Lanzarote à des événements extérieurs

3.5 Présentation des activités pertinentes d'autorités nationales, d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, d'experts ainsi que de services du Conseil de l'Europe

3.5.1 1^{ère} réunion du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), 28-29 septembre 2016, Strasbourg

3.5.2 Conférence sur « Les droits des enfants dans la crise migratoire et l'environnement numérique », 3-4 novembre 2016, Tallinn

3.5.3 Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) : discussion thématique sur l'âge de consentement dans le contexte des violences sexuelles à l'encontre des enfants, 7 novembre 2016, Strasbourg

3.5.4 Conférence de Wilton Park : « La protection des enfants contre la violence : les prochaines étapes pour des stratégies efficaces », 9-11 novembre 2016, Londres

3.5.5 2^{ème} édition de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, 18 novembre 2016

3.5.6 Débriefing de la visite d'étude à INTERPOL pour le renforcement des capacités, effectuée le 22 novembre 2016

4. Questions procédurales

4.1 Participation éventuelle de nouveaux observateurs aux réunions du Comité de Lanzarote

- *“Hope for Children”* Centre national du Comité sur les droits de l'enfant (CRC) des Nations Unies
- *Independent Inquiry into Child Sexual Abuse* (IICSA)

4.2 Adoption de la liste des décisions de la 16^{ème} réunion

5. Dates des prochaines réunions

- 17^{ème} réunion : 1-3 mars 2017, Strasbourg
- 18^{ème} réunion : 10-12 mai 2017, Strasbourg
- 19^{ème} réunion : 25-27 octobre 2017, Lanzarote (lieu à confirmer)

Appendix II

List of participants

1. MEMBERS / MEMBRES

STATE PARTIES TO THE CONVENTION / ETATS PARTIES A LA CONVENTION

ALBANIA / ALBANIE

Ms Ina VERZIVOLLI
Chairperson
State Agency on protection of Children's
Rights
Ministry of Social Welfare and Youth

Ms Anila TRIMI
Head of the Anti-trafficking Unit
Ministry of Internal Affairs

ANDORRA / ANDORRE

Mme Rebeca ARMENGOL ASENJO
Apologised / Excusée
Psychologue
Département responsable de l'aide sociale à
l'enfance et à la famille
Ministère de la Santé et du Bien-être social

Mme Cristina CANALES CERVERA
Travailleur social
Département responsable de l'aide sociale à
l'enfance et à la famille
Ministère de la Santé et du Bien-être social

Mme Mònica FERNÀNDEZ FARIÑA
Agent de Police Majeur
Groupe de Coopération Internationale
Police d'Andorre

AUSTRIA / AUTRICHE

Ms Martina KLEIN
Legal Adviser
Directorate General for Criminal Law
Federal Ministry of Justice

BELGIUM / BELGIQUE

Ms Christel DE CRAIM
Head of Service ad interim
Service for Criminal Policy
Ministry of Justice

M. Yves GOETHALS
Commissaire
Police Fédérale

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Ms Tijana BOROVIČANIN-MARIĆ
High Expert Associate
Sector for Human Rights
Ministry for Human Rights and Refugees

Ms Muamera GANIĆ
Expert Advisor for Trafficking in Human
Beings and Illegal Migration
Directorate for Coordination of Police
Bodies of Bosnia and Herzegovina
International Operative Police Cooperation
Unit
NCB INTERPOL Sarajevo

BULGARIA / BULGARIE

Ms Petya DIMITROVA
State Expert
State Policy for Children Directorate
State Agency for Child Protection

CROATIA / CROATIE

Ms Ana VLAHOVIĆ STANIĆ
Head of the Department
Department for substantive and
misdemeanour law
Directorate for criminal law and probation
Ministry of Justice

Ms Sanja GOSPODINOVIĆ
Officer for juvenile delinquency and crimes
against juveniles and family
Ministry of the Interior

CYPRUS / CHYPRE

Ms Hara TAPANIDOU
Apologised / Excusée
Head of Section for Families and Children
Social Welfare Services
Ministry of Labour, Welfare & Social
Insurance

Ms Toula KOULOUMOU
Director
Social Welfare Services
Ministry of Labour, Welfare and Social
Insurance

Mr Andreas ANASTASIADES
Lieutenant
Criminal Investigation Office
Office for Combating Cyber Crime

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Martina LIČKOVÁ
International Cooperation Department
Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Ms Malene DALGAARD
Head of Section
Criminal Law Division
Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Ms Satu SISTONEN
Legal Officer
Legal Service
Unit for Human Rights Courts and
Conventions
Ministry for Foreign Affairs

Mr Måns ENQVIST
Chief Superintendent
National Police Board

FRANCE

M. Francis STOLIAROFF
Adjoint au chef de la mission pour les
négociations
Direction des affaires criminelles et des
grâces
Ministère de la justice

GEORGIA / GÉORGIE

Ms Maka PERADZE
Head of Project Management Division
International Relations Department
Ministry of Internal Affairs

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Garonne BEZJAK
Staff Counsel
Division II A 7
Criminal Law (Criminology, Prevention and
Offences against sexual self-determination)
Federal Ministry of Justice and Consumer
Protection

Mr Hans-Joachim LEON
Head of Unit
Child sexual exploitation Unit
Federal Criminal Police Office

GREECE / GRÈCE

Mr George NIKOLAIDIS
Director
Department of Mental Health and Social
Welfare
Centre for the Study and Prevention of Child
Abuse and Neglect
Institute of Child Health

Ms Georgia PATRONOUDI
Police Major
Head of the Child Protection Unit
Minors Protection Subdivision
Security Directorate of Attica
Hellenic Police

HUNGARY / HONGRIE

Ms Dóra KECSKÉS
Apologised / Excusée
Political Advisor
State Secretary for Family and Youth Affairs
Ministry of Human Capacities

Ms Anna SZELECZKI
Apologised / Excusée
Legal Advisor
Deputy State Secretariat for Criminal Law
Codification
Ministry of Justice

ICELAND / ISLANDE

Mr Bragi GUÐBRANDSSON
General Director
Government Agency for Child Protection

ITALY / ITALIE

Ms Tiziana ZANNINI
Apologised / Excusée
Head of the Division for General and Social
Affairs
Department for Equal Opportunities
Presidency of the Council of Ministers

Ms Annalisa D'AGOSTINO
Expert in sexual abuse and exploitation of
children
Istituto degli Innocenti
Representative of the Department for Equal
Opportunities
Presidency of the Council of Ministers

LATVIA / LETTONIE

Ms Indra GRATKOVSKA
Director
Department of Criminal Law
Ministry of Justice

LIECHTENSTEIN

Mr Martin HASLER
Second Secretary
Unit for Human Rights and International
Humanitarian Law
Office for Foreign Affairs

Ms Monika BÜCHEL
Apologised / Excusée
Judge
Princely Court of Liechtenstein

Mme Lukrezia GASSNER
Apologised / Excusée
Service de l'Enfance et de la Jeunesse
Office des Affaires sociales

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Asta ŠIDLAUSKIENĖ
Expert
Child Division
Family and Communities Department
Ministry of Social Security and Labour

Ms Lolita PLANČIŪNAITĖ-VAIČIULIENĖ
Chief Investigator
Pre-trial Investigation Coordination and
Control Unit
Activity Coordination and Control Board
Criminal Police Bureau

LUXEMBOURG

M. Claude JANIZZI
Chairperson / Président
Conseiller de direction 1^{re} classe
Service des droits de l'enfant / Service des
relations internationales
Ministère de l'Education nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse

M. Jean WINTER
Commissaire en Chef
Section Protection de la Jeunesse
Service de Police Judiciaire
Police Grand-Ducale

MALTA / MALTE

Mr Charlie AZZOPARDI
Apologised / Excusé
Systemic Psychotherapist, Couple & Family
Therapist
Institute of Family Therapy

Mr Andy ELLUL
Advocate & Legal Consultant
Ministry for the Family and Social Solidarity

Mr Edward ZAMMIT
Inspector
Victim Support Unit & Police Counselling
Services
Malta Police Force
Police General Headquarters

**REPUBLIC OF MOLDOVA /
REPUBLIQUE DE MOLDOVA**

Ms Cristina LESNIC
Apologised / Excusée
Head of General Department for
International Relations and EU Integration
Ministry of Internal Affairs

Mr Artur DEGTEARIOV
Senior Investigation Officer
Center for Combating Cyber Crimes
General Police Inspectorate

MONACO

Mme Justine AMBROSINI
Apologised / Excusée
Chef de Division
Direction des Affaires Internationales
Ministère d'Etat

Mme Corinne MAGAIL
Chargée de mission
Direction des Affaires Internationales
Ministère d'Etat

MONTENEGRO

Ms Svetlana SOVILJ
Senior Adviser for Child Protection
Ministry of Labour and Social Welfare

Ms Duska SLJIVANCANIN
Apologised / Excusée
Advisor for children rights
Ombudsman Office for Children

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Erik PLANKEN
Apologised / Excusé
Policy Advisor Cybercrime
Cybercrime Unit
Law Enforcement Department
Ministry of Security and Justice

Ms Annemarie KOKS
Apologised / Excusée
Policy Advisor
Law Enforcement Department
Ministry of Security and Justice

POLAND / POLOGNE

Mr Kuba SĘKOWSKI
Legal Counsel
Chief Specialist
European and International Criminal Law
Unit
Department of Legislation
Ministry of Justice

Cpt. Jarosław KOŃCZYK
Counsellor
Department for Combating Trafficking in
Human Beings
Criminal Bureau
National Police Headquarters

PORTUGAL

Ms Maria José CASTELLO-BRANCO
Legal Adviser
International Affairs Department
Directorate-General for Justice Policy
Ministry of Justice

Mr Pedro Alexandre DO CARMO MARTINS
FERNANDO
Deputy National Director
Polícia Judiciária

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Alina ION
Apologised / Excusée
Legal Adviser
Department for Drafting Legislation
Ministry of Justice

**RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE
RUSSIE**

Mr Evgueny SILYANOV
Director
Department of the protection of the
children's rights
Ministry of Education and Science

Mr Denis SHARAY
Advisor
Department of the protection of the
children's rights
Ministry of Education and Science

Ms Anastasia ATABEKOVA
Expert
People's Friendship University

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Mme Sylvie BOLLINI
Premier Secrétaire (diplomate)
Direction des Affaires Juridiques
Département des Affaires Etrangères

Mr Daniele GIANCETTI
European Contact Officer
National Central Bureau
INTERPOL San Marino

SERBIA / SERBIE

Mr Stevan POPOVIĆ
Independent Adviser
Ministry of Labour, Employment, Veterans
and Social Issues

Mr Slobodan BOSNIĆ
NSO-Interpol Belgrade
Department for International Operational
Police Cooperation
Ministry of the Interior

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Karel MOLIN

Apologised / Excusé

Director

National Coordination Centre for Resolving
the Issues of Violence against Children
Ministry of Labour, Social Affairs and Family

Ms Eva TOMKOVÁ

Senior counsellor

Regional Education Division

Ministry of Education, Science, Research
and Sport

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Miha MOVRIN

Undersecretary

Department for International Cooperation
and EU Law

Ministry of Justice

SPAIN / ESPAGNE

Ms Silvia NEGRO ALOUSQUE

Apologised / Excusée

Head of Department

Ministry of Justice

Ms Marta SERRANO SAN JOSÉ

Legal Adviser

Department for Justice Affairs in the
European Union and International
Organizations

Ministry of Justice

SWEDEN / SUÈDE

Mr Mihail STOICAN

Coordination on the Rights of the Child
Division for Family and Social Services
Ministry of Health and Social Affairs

Mr Patrik CEDERLÖF

Coordinator of the work against cybercrime
against children
Police Authority

SWITZERLAND / SUISSE

Ms Anita MARFURT

Juriste

Unité Droit pénal international

Office fédéral de la justice

Département fédéral de justice et police

M. Yves von ROTZ

CYCO Clearing, MLaw

Swiss Cybercrime Coordination Unit CYCO

Forensics and Information Technology

Investigative Division

Federal Criminal Police

Federal Office of Police

Federal Department of Justice and Police

M. Fabian ILG

Chef de commissariat Pédocriminalité /
Pornographie

Police judiciaire fédérale

Office fédéral de la police

Département fédéral de justice et police

**“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF
MACEDONIA” / « L’EX-REPUBLIQUE
YUGOSLAVE DE MACEDOINE »**

Ms Elka TODOROVA

Apologised / Excusée

Ministry of Labour and Social Policy

TURKEY / TURQUIE

Mr Tuğrul UZUN

Rapporteur Judge

General Directorate of International Law
and Foreign Relations

Ministry of Justice

Mr Yusuf GÜLAÇTI

Rapporteur Judge

General Directorate of International Law
and Foreign Relations

Ministry of Justice

UKRAINE

Ms Svitlana ILCHUK

Head of Division

Legal Support and Monitoring of the

Implementation of the UN Convention on

Children’s Rights

Ministry of Social Policy

2. PARTICIPANTS

2.1 COUNCIL OF EUROPE MEMBER STATES NOT PARTY TO THE CONVENTION / ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE NON PARTIES A LA CONVENTION

ARMENIA / ARMÉNIE

Ms Karine SOUDJIAN
Apologised / Excusée
Head of Human Rights and Humanitarian
Issues Division
International Organizations Department
Ministry of Foreign Affairs

Mr Samvel VARDANYAN
Colonel de Police
Adjoint du Chef du BCN INTERPOL Erevan

Mr Alik GHAZARYAN
Police Lieutenant
Inspector of the Legal Expertise Division
Legal Department of the Police

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Ms Jeyran RAHMATULLAYEVA
Chief of Staff
State Committee on Family, Women and
Children Affairs

Ms Nargiz ALIYEVA
Adviser
Department of International Relations
State Committee on Family, Women and
Children Affairs

ESTONIA / ESTONIE

No official nomination / Pas de nomination
officielle

Ms Ann LIND-LIIBERG
Adviser
Department of Children and Families
Ministry of Social Affairs

Ms Liia KILP
Head of the Child Protection Division
South Prefecture
Police and Border Guard Board

IRELAND / IRLANDE

No official nomination / Pas de nomination
officielle

NORWAY / NORVÈGE

No official nomination / Pas de nomination
officielle

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

No official nomination / Pas de nomination
officielle

2.2 COUNCIL OF EUROPE OBSERVER STATES / ETATS OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

Mme Alessandra AULA
Secrétaire Générale
Bureau international catholique de
l'enfance (BICE)
Genève, Suisse

UNITED STATES OF AMERICA / ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

No official nomination / Pas de nomination
officielle

CANADA

No official nomination / Pas de nomination
officielle

JAPAN / JAPON

Ms Hoshie SHINOZAKI
Apologised / Excusée
Superintendent, Assistant Director
Juvenile Division Community Safety Bureau
National Police Agency of Japan

Mr Hiroki WATANABE
Apologised / Excusé
Inspector
Juvenile Division Community Safety Bureau
National Police Agency of Japan

Ms Wakana FUJITA
Apologised / Excusée
Researcher / Advisor
Consulat Général du Japon
Strasbourg

MEXICO / MEXIQUE

No official nomination / Pas de nomination officielle

**2.3 STATE HAVING REQUESTED
ACCESSION TO THE CONVENTION /
ETAT AYANT DEMANDE
D'ADHERER A LA CONVENTION**

MOROCCO / MAROC

M. Khalid CHRIFI ALAOUI
Chef de la Division de l'Enfance
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de
la Famille et du Développement Social

**2.4 NEIGHBOURHOOD PARTNERSHIPS /
PARTENARIATS DE VOISINAGE**

JORDAN / JORDANIE

Mr Mohammed MOGDADI
Deputy Secretary General
National Council for Family Affairs

TUNISIA / TUNISIE

M. Chokri MAATOUG
Directeur des Droits de l'Enfant et de la
Sauvegarde de l'Enfance
Ministère des Affaires de la Femme, de la
Famille et de l'Enfance

**2.5 INTERNATIONAL ORGANISATIONS
/ ORGANISATIONS
INTERNATIONALES**

**COUNCIL OF THE BALTIC SEA STATES (CBSS) /
CONSEIL DES ETATS DE LA MER BALTIQUE
(CEMB)**

Ms Turid HEIBERG
Apologised / Excusée
Senior Adviser & Head of the Unit for
Children at Risk (CAR)

**ENOC (European Network of
Ombudspersons for Children) / ENOC
(Réseau Européen des Ombudsmans pour
Enfants)**

Ms Leda KOURSOU MBA
Apologised / Excusée
Commissioner for the Protection of
Children's Rights
Cyprus

**European Network of National Human
Rights Institutions (ENNHRI) / Réseau
européen des institutions nationales de
promotion et de protection des droits de
l'homme**

Ms Debbie KOHNER
Apologised / Excusée
Secretary General
Permanent Secretariat

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Mr César ALONSO IRIARTE
Apologised / Excusé
Unit A.2: Fight against organised crime
DG Home Affairs
European Commission

EUROPOL

Ms Katarzyna STACIWA
Apologised / Excusée
Strategic Analyst
Focal Point Twins
EC3
European Cybercrime Centre and fight
against child sexual exploitation

**INTERNATIONAL ORGANISATION OF LA
FRANCOPHONIE (IOF) / ORGANISATION
INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
(OIF)**

Mme Delphine COUVEINHES-MATSUMOTO
Apologised / Excusée
Spécialiste de programme
Direction « affaires politiques et
gouvernance démocratique » (DAPG)

**INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION
UNION (ITU)**

Ms Carla LICCIARDELLO
Apologised / Excusée
Corporate Strategy Division

INTERPOL

Mr Michael MORAN
Assistant Director
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Cécile DIOT
Criminal Intelligence Officer
Crimes Against Children Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Emmanuelle BAGOUT
Victim Identification Analyst
Crimes Against Children Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Adèle DESIRS
Criminal Intelligence Officer
Crimes Against Children Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Julián MILLÁN PLATERO
Criminal Intelligence Officer
Crimes Against Children Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Björn SELLSTRÖM
Coordinator
Crimes Against Children Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Bulent TANSEL
Criminal Intelligence Officer
Crimes Against Children Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Mikko VEIJALAINEN
Criminal Intelligence Officer
Crimes Against Children Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Cecilia WALLIN
Criminal Intelligence Officer
Crimes Against Children Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Eva GUTIERREZ CARRERA
Human Trafficking Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Cem KOLCU
Human Trafficking Unit
Vulnerable Communities Sub-Directorate

UNICEF

Ms Anne GRANDJEAN
Apologised / Excusée
Child Protection Specialist
UNICEF Regional Office for Central and
Eastern Europe
and Commonwealth of Independent States
(CEE/CIS)

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO) / ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Dr Dinesh SETHI
Apologised / Excusé
Programme Manager Violence and Injury
Prevention
Division of NonCommunicable Diseases and
Promoting Health through the Life-Course
WHO Regional office for Europe

2.6 COUNCIL OF EUROPE INSTITUTIONS AND BODIES / INSTITUTIONS ET ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ms Gabriela PECKOVÁ
Parliament of the Czech Republic
Member of the PACE Committee on Social
Affairs, Health and Sustainable Development

CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Johan van den HOUT
Apologised / Excusé
Congress Thematic Spokesperson on
Children

COUNCIL OF EUROPE COMMISSIONNER FOR HUMAN RIGHTS / COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE

Apologised / Excusé

GOVERNMENTAL COMMITTEE OF THE EUROPEAN SOCIAL CHARTER AND THE EUROPEAN CODE OF SOCIAL SECURITY (T-SG) / COMITÉ GOUVERNEMENTAL DE LA CHARTRE SOCIALE EUROPÉENNE ET DU CODE EUROPÉEN DE SÉCURITÉ SOCIALE (T-SG)

Ms Kristina VYSNIAUSKAITE-RADINSKIENE
Apologised / Excusée
Chairperson / Présidente

STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS (CDDH) / COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME (CDDH)

Mr Joan FORNER ROVIRA
Expert Member of the CDDH
Government Agent to the ECtHR
Deputy Permanent Representative
Permanent Representation of Andorra to the Council of Europe

EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS (CDPC) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS (CDPC)

No official nomination / Pas de nomination officielle

EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION (CDCJ) / COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE (CDCJ)

Mr Francisco Javier FORCADA MIRANDA
Apologised / Excusé
Member
Legal Advisor
Directorate-General
International Legal Co-operation and Interfaith Relations
Ministry of Justice
Madrid, Spain

Ms Zuzana FIŠEROVÁ
Chair of CDCJ
Ministry of Justice
Prague, Czech Republic

CYBERCRIME CONVENTION COMMITTEE (T-CY) / COMITÉ DE LA CONVENTION CYBERCRIMINALITÉ (T-CY)

Ms Cristina SCHULMAN
Apologised / Excusée
T-CY Vice-chair
Legal Adviser
Directorate International of Law and Judicial Cooperation
Ministry of Justice
Romania

ADVISORY COUNCIL ON YOUTH / CONSEIL CONSULTATIF POUR LA JEUNESSE

Ms Anja OLIN PAPE
Apologised / Excusée
Vice-Chair of the Advisory Council on Youth
National Council of Swedish Youth Organisations

CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mme Anna RURKA *Apologised / Excusé*
Apologised / Excusée
Présidente de la Conférence des OING

3. OBSERVERS / OBSERVATEURS

NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS / INSTITUTIONS NON-GOUVERNEMENTALES
Apologised / Excusé

ECPAT INTERNATIONAL

Ms Katlijn DECLERCQ
Vice-Chair
ECPAT International Board of Trustees

eNACSO (European NGO Alliance for Child Safety Online)

Ms Flaminia FRINCHI
Apologised / Excusée
Coordinator of eNACSO IV Project
Save the Children Italy

INHOPE FOUNDATION (The International Association of Internet Hotlines)

Ms Amy CROCKER
Apologised / Excusée
Hotline Development Coordinator

Ms Samantha WOOLFE
Apologised / Excusée
Projects Coordinator

MISSING CHILDREN EUROPE

Mr Francis HERBERT
Legal Counsel

4. SPEAKERS / INTERVENANTS

M. Nicolas LE COZ
Président du GRETA (Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains)
Commandant en second
Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH)
Service interministériel rattaché à la Gendarmerie nationale française

Mr Piers HARRISON
Head of the Online Child Sexual Exploitation
Unit
Strategic Centre for Organised Crime
Office for Security and Counter-Terrorism

5. **INDEPENDENT EXPERTS / EXPERTS
INDEPENDANTS**

Ms Susanna GREIJER
Nittel, Germany

6. **COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE
L'EUROPE**

**Secretariat of the Parliamentary Assembly /
Secrétariat de l'Assemblée parlementaire**

**Committee on Social Affairs, Health and
Sustainable Development / Commission
des questions sociales, de la santé et du
développement durable**

Ms Maren LAMBRECHT-FEIGL
Apologised / Excusée

Secretary to the Committee on Social
Affairs, Health and Sustainable
Development / Secrétaire de la commission
des questions sociales, de la santé et du
développement durable

Ms Jannick DEVAUX
Project Manager / Chargée de Projet
Network to stop sexual violence against
children / Réseau contre la violence sexuelle
à l'égard des enfants

**Secretariat of the Congress of Local and
Regional Authorities /
Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux
et régionaux**

**Current Affairs Committee / Commission
des Questions d'Actualité**

Ms Sedef CANKOCAK
Apologised / Excusée
Secretary of Committee / Secrétaire de
Commission

**Office of the Commissioner for Human
Rights / Bureau du Commissaire aux droits
de l'homme**

Ms Françoise KEMPF
Apologised / Excusée
Adviser / Conseillère

**Directorate General of Democracy /
Direction Générale de la Démocratie**

**Partial Agreement of the Council of Europe
Development Bank (CEB) / Accord Partiel de
la Banque de développement du Conseil de
l'Europe (CEB)**

Ms Giusi PAJARDI
Apologised / Excusée
Head of Secretariat / Chef de Secrétariat

**Directorate of Human Dignity and Equality /
Direction de la Dignité humaine
et de l'Égalité**

**Equality and Human Dignity Department /
Service de la dignité humaine et de l'égalité**

Ms Elda MORENO
Apologised / Excusée
Head of Department / Chef de Service

Equality Division / Division de l'Égalité

Mr Emmanuel BARON
Projects Officer / Chargé de projets

**Children's Rights Division / Division des
droits des enfants**

Ms Regína JENSDÓTTIR
Head of Division / Chef de Division

Ms Gioia SCAPPUCCI
Executive Secretary of the Lanzarote
Committee / Secrétaire exécutive du Comité
de Lanzarote

Mr Mikaël POUTIERS
Secretary to the Lanzarote Committee /
Secrétaire du Comité de Lanzarote

Ms Corinne CHRISTOPHEL
Assistant to the Lanzarote Committee /
Assistante du Comité de Lanzarote

Interpreters / Interprètes

Ms Léa OUEDRAOGO
Ms Claudine PIERSON